



Alors que certains y vont de leur tabloïd tandis que d'autres appellent déjà à la grève pour septembre, notre syndicat FO Carrefour Hypers s'est positionné clairement contre les trois grandes résolutions qui ont été soumises au vote à l'Assemblée Générale de Carrefour :

- Prime au PDG partant Georges PLASSAT.
- Don d'actions à la Direction sortante.
- Recul de l'âge des membres du Conseil d'administration de 70 à 75 ans.

Inquiets sur l'avenir des Hypers et de leurs salariés, nous trouvons choquants les montants financiers exorbitants qui accompagnent « la sortie » ou « l'arrivée » de nos dirigeants alors qu'on entend que le mot « économies » à longueur de journée, et que nous sommes toujours dans l'attente d'une véritable stratégie pour relancer notre format.

A ce titre nous espérons que Monsieur BOMPARD, fraîchement nommé, saura nous donner une véritable stratégie pour le groupe : claire, constructive et participative.

« L'avenir du développement économique et de l'équilibre social du groupe Carrefour dépendront des réponses apportées à nos demandes concernant :

- La politique commerciale,
- L'emploi,
- Le pouvoir d'achat,
- Les conditions de travail,
- Le modèle intégré.

A défaut les 115 000 salariés de l'entreprise Carrefour et leurs familles savent qu'ils auront à leurs côtés le syndicat et tous les délégués FORCE OUVRIERE, pour organiser la légitime résistance sociale que la situation imposerait (Michel ENGUELZ) ».

Terminons cet édit sur une citation :

La meilleure condition de travail, c'est les vacances (Jean-Marie GAURIO « Brèves de comptoir »).

Donc bonnes vacances à toutes et à tous, nous serons de retour en septembre.

Isabelle, Eric et Grégory.

APPLICABLE AU 1^{ER} JUILLET : CE QUE FO A OBTENU !

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT FIN DE CARRIERE EMPLOYÉS :

Les dispositions spécifiques sont portées à 3 ans contre 2 précédemment :

- ⇒ La non dégressivité de la prime forfaitaire et des jours forfaitaires séniors.
- ⇒ L'utilisation de tous les droits en jours, pour anticiper la cessation d'activité ou réduire son temps de travail.

PRIME DE PASSAGE A TEMPS PARTIEL

SENIOR : La prime d'aide au passage à temps partiel des salariés à temps complet séniors âgés de 54 a et plus, est re valorisée de 2%

CESU : AUGMENTATION ET EXTENSION

Passage de 400 € à 500 € avec participation de l'employeur à hauteur de 50%, l'autre partie restant à la charge du salarié (ce montant s'appréciant par foyer).



FOCUS CESU

CESU « Garde d'enfants » : ancienneté supérieure à 1 an pour 1 enfant de moins de 6 ans ou un enfant handicapé de moins de 16 ans.

CESU « Multi-Services » : ancienneté supérieure à 4 ans pour du soutien scolaire, mé-

1 → <http://www.ticket-cesu.fr>



2

3

Je me connecte à mon espace personnel

Identifiant **3910630**

Mot de passe **ticketcesu**

Connexion

Appuyez sur votre espace bénéficiaire

Passer votre commande

Le montant s'apprécie par foyer.
La présente mesure entera en vigueur le 1er juillet 2017.



CONGES PAYES ET REPOS

Les salariés qui le souhaitent et qui relèvent du régime de modulation annuelle des horaires de travail bénéficieront,

à leur choix, à l'occasion de la prise de leurs congés légaux par semaine entière, du positionnement de leur repos hebdomadaire, soit le samedi précédant leur départ, soit le lundi de la semaine de reprise (art.5-4.3 de la CCN).

Alors pensez bien à le demander !

N'oubliez pas :
FO négocie et signe
des accords, parce que
SANS SIGNATURE
Faites vos comptes !!

LA DÉLÉGATION FO RECUE PAR LA DIRECTION, L'OCCASION DE PORTER NOS REVENDICATIONS :

- Pour une participation aux bénéfices plus favorable aux salariés.
- Pour une clause sociale en cas de location gérance.
- Pour la modification de l'accord GPEC en faveur des établissements sensibles.
- Pour un management participatif prenant en compte l'avis des salariés.

Une rencontre s'organise avec le nouveau PDG du groupe Alexandre BOMPARD.

La délégation ci-dessous : Pierre BAREILLE (sièges), Nathalie DENIS et Daniel JOLY (Supply chain), Michel ENGUELZ (DSC Groupe), Jean-Marc ROBIN (Market), André-Denis TERZO (Hypers), Frédéric CATTEAU (CPF).



Rédaction :
Isabelle THOLOZAN, Gregory
LACAMBA et Eric GOULENOK

**LES DELEGUES FO POUR VOUS
DEFENDRE. C'EST CHEZ CARREFOUR
ET C'EST TOUS LES JOURS**